

Dr Helen Aghahosseini

FMH Chirurgie plastique, reconstructive  
et esthétique  
Chirurgie de la main  
Médecin-chef adj. Hôpitaux valaisans  
17 Avenue de la Dôle, 1005 Lausanne  
Tél : 021/ 323 66 66

### **BOTOX - Toxine botulinique**

**Il s'agit d'une substance toxique connue dans le monde médical depuis de nombreuses années et qui est utilisée à doses très diluées (donc sans danger si utilisée correctement), pour paralyser sélectivement certains muscles de façon temporaire.**

Les premières utilisations ont eu lieu en ophtalmologie, où on a tenté de corriger certains strabismes (loucherie), en paralysant sélectivement un muscle hyperactif. Ensuite, la deuxième indication a été les spasmes ou tics faciaux, le plus grand succès étant le blépharospasme, ou spasme pathologique des paupières, les patients gardant les yeux constamment fermés de façon spastique.

L'indication esthétique est : le front contracté, les rides du lion par contracture des muscles corrugateurs et procérus, les pattes d'oie par action exagérée de l'apport sur-orbitaire du muscle orbiculaire des paupières.

L'effet s'instaure au bout de 4 à 7 jours après l'injection qui se fait sans anesthésie, avec de très petites aiguilles et avec des doses infinitésimales et millimétrées très exactement. L'effet dure 4 à 6 mois, puis il faut refaire l'injection. En principe, au bout de 4 à 6 injections, le muscle hyper-actif s'est atrophié et théoriquement ne devrait pas refaire l'action contractile qui est combattue par ce traitement.

Il s'agit d'un nouveau traitement très fiable et qui n'est à proprement parler pas chirurgical, cependant il va de soi qu'un chirurgien qui connaît bien la chirurgie sera probablement plus précis qu'un autre praticien dans ce domaine.

\* Je remercie le Dr G-F Maillard pour l'élaboration de ce texte.

\* Révision en mai 2007

Dr H. Aghahosseini